

Le Plan global en efficacité énergétique 2005-2008 de SCGM

Proposé à la Régie de l'énergie

Original : 2005.08.23

SCGM - 9, Document 8
12 pages en liasse



Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3559-

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 23 août 2005

Pièces n°: SCGM-9,

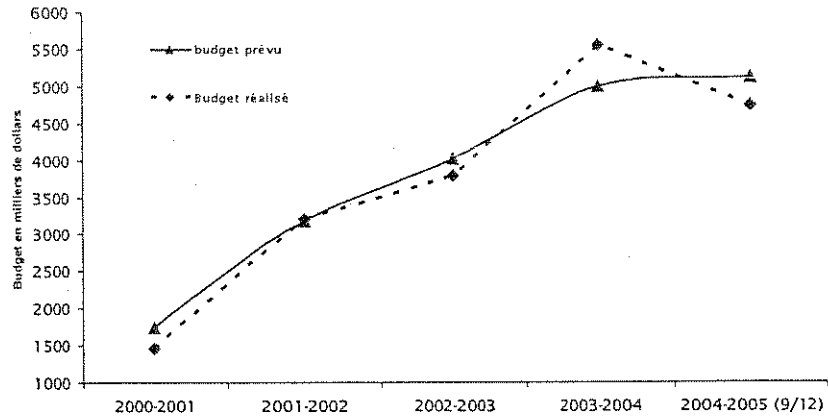
DOC. 8

Porte-folio des programmes

Marché	Programmes commerciaux				Programme d'efficacité énergétique (EÉ)	
	Abaisser la barrière d'accès au gaz naturel			Abaisser la barrière du coût utilisation du gaz naturel	Abaisser la barrière d'accès à l'EÉ	
	PRC	CASEP	PRRC	FLEX	PGEÉ	FEÉ
Résidentiel	X	X	X		X	X
Affaires	X	X	X	X	X	X
Grande entreprise	X	X	X		X	

Introduction

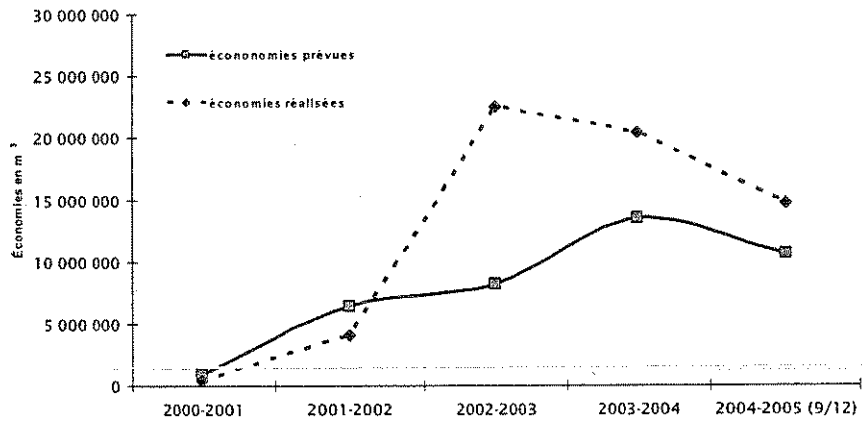
Budget du PGEÉ prévu et réalisé



3

Introduction

Économies du PGEÉ prévues et réalisées



4

Clés de succès d'un programme

4 « Ps » de base :

- . Produit :
 - . Quel est le produit/service/programme ?
 - . Quel est le besoin pour le produit/service/programme ?
- . Prix :
 - . Quel est le coût d'acquisition ?
 - . Quel est le coût d'utilisation ?
- . Place (Distribution) :
 - . Comment distribuer le programme ?
 - . Qui est le mieux placé pour rendre le programme disponible ?
- . Promotion :
 - . Comment faire connaître le programme ?

5

Rappel des programmes du PGEE de SCGM

- . Programme d'acquisition et de remplacement d'appareils à haute efficacité
- . Programme de réalisation d'études de faisabilité et d'encouragement à l'implantation

6

Modifications aux programmes
Plan global en efficacité énergétique 2005-2008

1. Deux projets pilotes de chauffe-eau
2. Promotion de la technologie de l'infrarouge
3. Modification du montant maximal de la subvention de l'encouragement à l'implantation VGE

7

3- Modification du montant maximal de la subvention
encouragement à l'implantation VGE

Le montant maximal de l'aide financière du programme études de faisabilité et encouragement à l'implantation (PE 211) volet encouragement à l'implantation a été modifié.

Le montant maximal passe de 40 000 \$ à 50 000 \$.

8

Conclusion

SCGM demande à la Régie de l'énergie d'entériner et de reconduire son Plan global en efficacité énergétique horizon 2005-2008.